



Plan Particulier de Mise en Sûreté



AUDIT & CONSEIL PPMS



Face aux risques majeurs, chaque établissement recevant du public (ERP) doit être en capacité de réagir rapidement et efficacement afin d'assurer la sécurité des personnes.

Un audit PPMS permet de vérifier que votre organisation est :

- conforme aux exigences réglementaires,
- adaptée aux risques réels de votre établissement,
- compréhensible et applicable par les personnels,
- réellement opérationnelle en situation de crise.

Objectifs de la mission

Notre mission d'audit et de conseil PPMS a pour objectifs de :

- Identifier les risques majeurs auxquels votre établissement est exposé
- Évaluer l'existant (documents, procédures, organisation)
- Mettre en conformité ou actualiser votre PPMS
- Clarifier les rôles et responsabilités en situation de crise
- Définir des consignes simples, claires et opérationnelles
- Améliorer la protection des personnes et la réactivité des équipes



SPARTE TACTICAL MEDIC
30 Rue Charles Fessart 60540
Bornel
Tél: 06 34 87 00 17

Siret : 810 717 991 0022
Mail : contac.spartetacticalmedic@gmail.com

Établissements concernés

- Établissements Recevant du Public (ERP)
- Collectivités territoriales
- Établissements scolaires et périscolaires
- Équipements culturels et sportifs
- Structures administratives et institutionnelles
- Associations accueillant du public

Déroulement de la prestation

1. Analyse documentaire

- Étude du PPMS existant (si disponible)
- Analyse des procédures et consignes internes
- Prise en compte du contexte réglementaire

2. Audit sur site

- Visite de l'établissement
- Analyse de l'environnement et des contraintes réelles
- Identification des zones sensibles et zones de mise à l'abri
- Évaluation des moyens d'alerte et de communication

Notre approche

- Approche terrain, pragmatique et réaliste
- Adaptation aux contraintes spécifiques de chaque établissement
- Confidentialité et neutralité
- Démarche orientée protection des personnes et efficacité opérationnelle

Accessibilité

La démarche PPMS intègre les contraintes liées à l'accueil de personnes en situation de handicap, afin d'assurer une protection adaptée à tous les publics.

3. Analyse organisationnelle

- Identification des acteurs clés
- Analyse de la chaîne d'alerte et de commandement
- Évaluation de la cohérence des rôles et missions

4. Élaboration ou mise à jour du PPMS

- Rédaction ou actualisation du PPMS
- Adaptation aux risques identifiés :
 - risques majeurs
 - intempéries
 - risques chimiques et technologiques
 - intrusion / menace extérieure
- Structuration du document pour une utilisation immédiate

5. Restitution et accompagnement

- Présentation des constats d'audit
- Remise d'un rapport d'audit clair et exploitable
- Recommandations opérationnelles hiérarchisées
- Accompagnement à la prise en main du PPMS

Livrables

- Rapport d'audit PPMS
- PPMS rédigé ou mis à jour
- Recommandations personnalisées
- Plan d'actions synthétique

